



Sébastien JUMEL
Député
sebastien.jumel@assemblee-nationale.fr
Tél. : 02.35.85.14.16

Objet : Carte-pétition : Non au 80km/h

Dieppe, le 15 mars 2018

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec attention de votre carte pétition marquant votre opposition à la décision unilatérale du gouvernement de généraliser la limite de vitesse à 80 km/heure.

Je partage la colère que suscite une telle décision qui risque une fois de plus de pénaliser les territoires les plus éloignés des métropoles et souvent oubliés de la République pour l'accès aux transports collectifs et notamment ferroviaires.

C'est la raison pour laquelle je suis co-signataire d'une proposition de loi avec nombre de mes collègues de tous les groupes, visant à convaincre le gouvernement que la limitation de vitesse devrait prendre en compte la qualité des routes empruntées, en lien avec les conseils départementaux.

Vous trouverez ci-joint copie de la proposition de loi co-signée. Malheureusement, le Premier Ministre Edouard Philippe rest sourd à nos contre-propositions.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Sébastien Jumel
Député de Seine-Maritime